



MOBILISATION VILLAROISE POUR LES AVANCÉES SOCIALES

En ces temps de libéralisme économique exacerbé, la municipalité tient à ce que s'opèrent des avancées sociales concrètes dans les domaines qui lui incombent. Le Centre Communal d'Action Sociale qui mène actuellement un travail d'analyse des besoins sociaux de la Ville ne peut pas régler seul, ni durablement la situation des Villarois les plus vulnérables. La délégation de la solidarité travaille d'arrache-pied afin d'obtenir des bénéfices concrets pour les foyers les plus modestes, pour les personnes les plus fragiles.

En matière de petite enfance, de gros investissements ont été faits en terme de personnel et d'équipement pour assurer un meilleur accueil et une sécurité accrue. En tout état de cause, la ville continue à prendre à sa charge au moins 73 % du coût de la garde des enfants.

Pour nos aînés, nous voulons être à leurs côtés partout où ils peuvent avoir besoin de la solidarité villaroise. Nous voulons être au quotidien auprès de certaines personnes âgées encore trop souvent isolées en proposant de nouveaux services ou de nouvelles animations municipales.

Une mission d'analyse des besoins des personnes handicapées a été lancée par la ville, une réunion d'informations s'est déroulée le 12 Septembre. Nous en tirerons toutes les conclusions. Dès à présent, il est urgent que ces personnes puissent prendre toute leur place dans la vie de la cité et il est urgent que nous changions notre regard sur elles. Elles n'attendent pas de compassion, mais qu'on prenne en compte leurs besoins spécifiques.

Il existe bien des façons de s'engager pour des avancées sociales de terrain : l'exposition DAUM, actuellement au château du GEC, en est aussi une illustration. Au moment où un des plus beaux fleurons de l'art et du savoir-faire lorrain est menacé, c'est auprès du public, que la Ville de Villers-lès-Nancy a souhaité faire œuvre utile en permettant à des milliers de personnes de soutenir notre patrimoine régional. Si l'entreprise Daum a connu récemment des difficultés passagères, notre engagement à ses côtés pour monter cette exceptionnelle manifestation est la preuve concrète de notre attachement à la Cristallerie Lorraine, à son savoir-faire plus que centenaire et à la confiance que nous avons en son avenir.

Pascal JACQUEMIN
Maire de Villers-lès-Nancy.

EDITORIAL

SOMMAIRE

Solidarité - Handicap et citoyenneté à Villers	p.2	Jumelage - Echanges Franco-Allemands	p.7
Solidarité - Le soutien à domicile...	p.2	Environnement - Fête du bicentenaire...	p.7
Solidarité - La semaine du goût	p.3	Culturel - Villers au fil des rues vient de paraître	p.8
Villers accueille ses nouveaux arrivants	p.3	Culturel - Le blason de Villers a 25 ans	p.9
Sport - Le Pôle Actions Jeunesse	p.4	Culturel - Les 10 ans de l'orgue de St Fiacre	p.9
Sport - Synthétique... Vous avez dit synthétique ?	p.5	Culturel - DAUM, éditeur d'art..	p.10
Pleins feux sur... - Thomas Saadtjian	p.6	Expression des groupes politiques	p.11
Une distinction pour www.villers-les-nancy.fr	p.6	Infos - Votre agenda	p.12

Exposition DAUM au château du GEC
Jusqu'au 30 novembre 2003

Handicap et citoyenneté à Villers

Aider les personnes handicapées à exercer leur citoyenneté à Villers, dans les différents services publics, tel est l'objectif que s'est fixé la municipalité.



Réunion du 12 septembre 2003 en présence de Mme Picaud, adjointe chargée de la Solidarité

C'était d'ailleurs le thème de la réunion du 12 septembre dernier à laquelle étaient conviées toutes les personnes concernées par le handicap.

Difficultés d'accès aux bâtiments publics, problèmes de transport, de stationnement, ces points ont bien sûr été évoqués.

La Ville recense actuellement les besoins des personnes porteuses d'un handicap par le biais d'un questionnaire (disponible auprès des médecins de Villers et au service Solidarité de la mairie – 3, rue Maurice André). Les attentes qu'il révélera seront prises en compte afin de recréer un lien avec les handicapés dans ce cadre de la citoyenneté.

A noter que le non respect du stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite est réprimé par le code de la route qui prévoit une contravention qui est passée de 35 à 135 €.

Le soutien à domicile pour les personnes âgées se développe...

Au sein de l'équipe municipale, une réflexion est en cours pour permettre à plus de Villarois de bénéficier des prestations de service de soutien à domicile. Un débat concernant la politique municipale vis à vis des personnes âgées aura lieu lors du conseil municipal du 1^{er} décembre.

Télé-assistance aux personnes âgées et handicapées



A Villers comme dans de nombreuses communes, les personnes âgées et handicapées peuvent bénéficier sur demande au C.C.A.S. de la télé-assistance mise en place en partenariat avec l'Office Nancéien des Personnes Agées, la participation financière étant calculée en fonction des revenus.

Le système est simple et très sécurisant : les personnes concernées ont la possibilité d'être reliées à un réseau de voisinage dans un premier temps, pour une première intervention et pour faciliter l'accès au domicile, et aux services d'urgence dans un second temps pour les interventions médicales.

Ce service est actuellement en forte progression. En 2003, 13 nouvelles demandes ont été instruites.

La semaine du goût

Cette manifestation autour du thème “P’tit déj énergie du matin”, à laquelle le public est désormais habitué, a été organisée à Villers par plusieurs associations (Association Familiale, Secours Catholique, l’A.T.E.L.I.E.R. et Clairlieu Animation). Cette action vise les usagers du C.C.A.S. et les enfants des écoles.

Ces petits déjeuners s’inscrivent dans le cadre du Programme Nutrition Santé 2001 / 2005 qui encourage des actions sur l’alimentation : prévention de l’obésité, équilibre alimentaire, consommation de fruits et légumes, produits laitiers, céréales...



Les élèves à la découverte des saveurs du monde

Structure multi-accueil : la part de la Ville, la part des parents

Des investissements importants ont été réalisés par la Ville pour la crèche familiale et la halte garderie. L’accueil et la sécurité des enfants ont été sensiblement améliorés. Le nouveau mécanisme de tarification de la structure multi-accueil, la Prestation de Service Unique (PSU), découlant de l’application du Contrat Enfance signé avec la Caisse d’Allocations Familiales, assure une plus grande solidarité entre les parents en fonction de leurs revenus. Malgré ce changement, la Ville continue à prendre à sa charge 73% du coût de la garde des enfants.



VILLERS ACCUEILLE SES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le samedi 4 octobre, la municipalité a reçu une soixantaine de nouveaux Villarois pour leur souhaiter la bienvenue et leur présenter la ville.



Une formule d’accueil très attractive

Organisées depuis trois ans par la municipalité, ces journées d’accueil rencontrent un succès grandissant. En bon ambassadeur, le Maire, Pascal Jacquemin a d’abord dressé un portrait historique de la ville, “la

commune des sept châteaux”, avant de présenter les axes principaux de l’action municipale : sécurité, environnement, communication et développement des services au public.

Après un petit déjeuner très convivial, les nouveaux Villarois ont été invités à prendre le bus pour une visite commentée de la ville, ses châteaux, ses espaces verts, mais surtout ses principaux équipements publics, culturels et sportifs.

Une matinée bien chargée durant laquelle les nouveaux arrivants se sont vu remettre divers documents contenant toutes les informations utiles lorsqu’on arrive sur une commune, tels le guide d’accueil, le répertoire des associations, ou encore la plaquette de la saison culturelle 2003 / 2004.

Une manifestation très appréciée par l’ensemble des participants et qui devrait leur permettre, c’est notre souhait, une meilleure intégration dans notre cité.



Le Pôle Actions Jeunesse dans ses murs

Depuis le lundi 20 octobre 2003, le Pôle Actions Jeunesse (PAJ) a investi ses nouveaux locaux, au 19 rue du Haut de la Taye.

C'est là que, désormais, notre jeunesse villaroise pourra rencontrer Samia Yahimi, directrice, Dominique Gilbert, animateur socio-éducatif, Charlyse Boucard, animatrice culturelle et Mickaël Bernard, animateur sportif. C'est là aussi que seront élaborés, avec les jeunes et pour les jeunes, les nouveaux projets d'activités.

C'est là encore qu'à partir de janvier 2004, les jeunes pourront :

- > travailler à l'élaboration de C.V
- > s'informer sur les pistes de travail et les offres d'emplois grâce à internet
- > rencontrer, dans le cadre de permanences, la mission locale, Pass'sport, Pass'culture, ainsi que les associations qui le souhaitent.

Faisons confiance à notre jeunesse habituée à fréquenter le PAJ aux "Ecraignes", pour vite trouver le chemin des nouveaux locaux, accessibles à tous puisque munis d'une rampe d'accès et de sanitaires pour personnes handicapées.

C'est au travers de cette même jeunesse et par elle que doit vivre le PAJ !

*Jacqueline Hermouet-Pajot,
Adjointe au maire déléguée aux activités sportives,
de plein air et à la jeunesse*

Le PAJ au service de la jeunesse



Tenant compte des attentes et demandes des jeunes villarois, plusieurs activités ont vu le jour depuis cet été.

Ces dernières sont, en effet, principalement axées sur les tendances actuelles telles le hip hop, le dj'ing, le sky ball, le graff, mais aussi sur des activités culturelles originales telles que l'atelier photo, les arts plastiques, ou encore les percussions métalliques.

Ces animations se déroulent pendant les vacances scolaires, les mercredis et samedis et le soir après l'école sous forme d'ateliers permanents et de soirées à thème.

Prendre ses responsabilités...

Afin de sensibiliser les jeunes à ce que peut et ce que doit être la citoyenneté (respect d'autrui, de soi, esprit d'initiative...), mais aussi afin de les soutenir dans leurs projets d'avenir, des "**chantiers loisirs**" sont organisés pendant les vacances scolaires. Menés en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Ville, ils consistent en **4 heures de travail en matinée, à raison de 5 jours par semaine en contrepartie d'une bourse de 100 euros destinée exclusivement au financement de projets.**

Les jeunes intéressés peuvent s'adresser au PAJ, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Programme des vacances de Noël

Lundi 22	Multisports / Hip Hop
Mardi 23	Sortie ski à Gérardmer
Mercredi 24	Hip Hop / Ping-Pong
Vendredi 26	Goûter festif / Banquet Mondial
Lundi 29	Escalade / Multisports
Mardi 30	Sortie ski à Gérardmer / DJ'ing
Mercredi 31	DJ'ing / Boxe



Synthétique... Synthétique... Vous avez dit ... synthétique ?

Eh bien oui ! N'en déplaise aux sangliers qui ne trouveront plus leur pitance... Villers est désormais doté d'un terrain de football en gazon synthétique, au stade municipal.

Pourquoi avoir investi dans un gazon synthétique ?

> Premier objectif à ce choix : la praticabilité du terrain toute l'année pour une utilisation qui peut atteindre 45/50 heures par semaine contre 6 heures par semaine pour un gazon naturel, permettant ainsi un accueil maximum de joueurs, petits et grands.

> Second objectif : l'opportunité de mise aux nouvelles normes du terrain, à savoir 105 x 68 m.



Le terrain est constitué d'une couche de grave, d'une couche de souplesse et d'une pelouse en fibre synthétique lestée de sable. Le sable contribue aux qualités de jeu de la surface.

Contrairement au terrain en herbe soumis aux intempéries, la qualité d'accélérométrie et de rebond du ballon reste stable quelle que soit la saison.

Le revêtement synthétique n'a pas la prétention de concurrencer en tous points le gazon naturel, mais

d'approcher au plus près ses performances.

En revanche, en matière d'entretien et de maintenance, le gazon naturel - dont chacun connaît les contraintes - ne supporte pas la comparaison. L'entretien d'un " synthétique " consiste seulement à tenir la surface propre et exempte de débris végétaux. Une fois l'an, il convient de vérifier le remplissage et l'étalement du sable. On peut donc dire que le terrain synthétique respecte l'environnement puisque les bruits sont amortis et que l'on n'a pas recours aux traitements phytosanitaires.

Bien sûr, un tel investissement a un coût (381 122 euros), mais la municipalité a bénéficié de deux subventions : l'une du Conseil Général à hauteur de 81 941 euros et l'autre émanant du Fonds National pour le Développement du Sport (F.N.D.S.) à hauteur de

60 975,61 euros.

Si le coût peut sembler élevé, le gestionnaire s'y retrouve au travers des frais d'entretien pratiquement nuls au regard du terrain engazonné.

Le sportif, pour sa part, bénéficie d'un outil opérationnel de façon permanente. Alors, sportifs... à vos marques, prêts, jouez !

Jacqueline Hermouet-Pajot,

Des sangliers envahissants...



Les dégâts...

Durant cet automne, les sangliers ont causé bien des problèmes !

En effet, ces animaux... de moins en moins sauvages, ont notamment pris le terrain de football de Villers comme espace pour leur propre entraînement !

Forcément : de gros dégâts sur le terrain rendu impraticable, des trous à reboucher, des clôtures à renforcer et des battues administratives à organiser...

Bref, cette incursion des sangliers a coûté pas moins de 7200 euros à la Ville.

Thomas SAADTJIAN

**Prenez un garçonnet de 5 ans et un échiquier.
Ajoutez-y quelques heures de réflexion, un soupçon
de passion et une intelligence en ébullition.
Laissez mijoter quelques années... Vous obtiendrez
un véritable champion en herbe!**



En pleine concentration...

C'est en effet l'histoire de Thomas Saadtjian, un Villarois d'une douzaine d'années, qui depuis 1997, cumule les titres de champion d'échecs au niveau départemental, national, européen et bientôt mondial !

Ce petit génie suit une scolarité tout à fait normale, en classe de 5^{ème}, au collège Chepfer. Lorsqu'il ne voit pas ses amis, c'est son échiquier qu'il retrouve, seul ou face à des adversaires redoutables.



Durant la compétition



C'est d'ailleurs en septembre dernier qu'il a pu se mesurer aux représentants

des pays européens, lors du Championnat d'Europe de Jeunes à Budva en Serbie. Près de 600 joueurs se sont affrontés pendant une dizaine de jours et quelques 50 heures de réflexion intense. Au final, Thomas Saadtjian s'est placé à la remarquable 13^{ème} place, ex-aequo avec le 6^{ème}, lui permettant d'atteindre ainsi la meilleure performance française toutes catégories confondues.

Mais Thomas ne va pas s'arrêter en si bon chemin puisqu'il va concourir en novembre au Championnat du Monde de Jeunes en Grèce. Une nouvelle occasion de nouer des contacts et de partager sa passion avec les meilleurs joueurs du monde tels les Russes, les Indiens ou encore les Chinois. Souhaitons lui bonne chance...

Une première distinction pour www.villers-les-nancy.fr, le site internet de Villers-lès-Nancy !

La Ville vient de recevoir le label national "Ville Internet" avec 1 @.

Outil d'échange ouvert à tous, mais aussi nouvel espace de communication, "villers-les-nancy.fr" se singularise par une volonté d'informer les Villarois sur la vie de leur commune. Le site, par son côté évolutif et interactif, a pour but de répondre au mieux aux attentes de ses visiteurs. Il s'inscrit dans la logique de l'administration citoyenne et de la démocratie participative. Kiosque citoyen, véritable "service public" en ligne, il est également orienté vers les aspects administratifs, les élus, l'environnement et la vie pratique. Information pratique et valorisation de la ville sont les enjeux. Désormais, obtenir un simple renseignement sur le fonctionnement de la commune peut se faire en quelques clics : villers-les-nancy.fr propose un accès rapide et direct à tous les services.

Que contient le site ?

- l'actualité de la commune
- des télé-procédures : grâce à ce système, il est désormais possible de commander des actes d'état civil
- des correspondants et des liens : liste des élus, des services, associations, et contacts pour répondre rapidement à votre attente.
- des formulaires en ligne : pour inscrire son enfant à la cantine, au centre de loisirs sans hébergement par exemple et éviter ainsi de se déplacer pour les démarches administratives
- les publications de la mairie
- les comptes-rendus du conseil municipal
- des informations pratiques comme le menu des restaurants scolaires
- des améliorations sont apportées régulièrement sur le contenu et cette récompense salue les efforts entrepris depuis 2 ans dans le domaine de la communication. Cela nous encourage à envisager une évolution du site vers encore plus de convivialité, d'informations pratiques et d'interactivité.

Bonne visite sur www.villers-les-nancy.fr !

Echanges Franco-Allemands

En mai 2003, Villers-lès-Nancy a célébré le 15^{ème} anniversaire du jumelage avec Oerlinghausen, symbole de l'engagement des deux municipalités à encourager les échanges entre les habitants des deux villes.

C'est donc avec beaucoup de satisfaction que nous pouvons faire état des stages ou simples séjours effectués par plusieurs jeunes, tantôt à Villers, tantôt à Oerlinghausen.

Trois jeunes Villarois se sont rendus à Oerlinghausen durant l'été : en juillet, Etienne Antoine a effectué un stage d'un mois, dans le cadre de ses études en école d'ingénieur, au sein de l'entreprise Benteler de Bielefeld, ville située à une quinzaine de km d'Oerlinghausen.

Claire Braconnier a également effectué un stage de quatre semaines, en juillet-août, en tant qu'animatrice dans un jardin d'enfants d'Oerlinghausen, dans le but de perfectionner son allemand.



Hôtes et invités autour de Mme HERBORT, maire d'Oerlinghausen

Enfin, Florence Boulanger a été accueillie au sein de la Caisse d'Epargne d'Oerlinghausen pendant trois semaines, du 23 juin au 12 juillet, afin de se confronter au monde du travail d'une part et de mettre en pratique sa connaissance de la langue allemande d'autre part.

Ces trois stages ont été obtenus grâce à l'efficace entremise de Mme le Docteur Ursula Herbort, maire d'Oerlinghausen et par celle de notre correspondante et amie, Carole Schulte, qui s'est employée à leur trouver une famille d'accueil.

En retour, deux jeunes filles ont été accueillies à Villers chez leur correspondante respective : Vivian Feidel chez Laetitia Schnell pendant

deux semaines fin août début septembre et Vikie Herche chez Maud Florentin pendant une semaine en août.

De tels échanges parmi les jeunes venant s'ajouter aux échanges familiaux organisés chaque année par l'association B.R.A.V.O. sont très encourageants.

ENVIRONNEMENT

Fête du bicentenaire de la Confrérie de Saint-Fiacre à Nancy

La Saint-Fiacre est fêtée depuis très longtemps à Villers, pas moins de 4 siècles. Saint-Fiacre est considéré comme le patron de nombreuses paroisses, chapelles ou églises mais il est surtout celui des jardiniers. La confrérie de Saint-Fiacre a d'ailleurs pour principal objet de promouvoir la nature.

La fête du bicentenaire a rassemblé en septembre dernier à Nancy, autour des membres de la confrérie, les professionnels de l'horticulture et des espaces verts des villes de l'agglomération.

Après la messe solennelle en la Cathédrale de Nancy,

présidée par Mgr Papin, évêque de Nancy, s'est déroulé à partir du parc de la Pépinière un défilé de fanfares, chars fleuris, statues et bannières dans une ambiance très animée.



L'équipe des espaces verts

La ville de Villers-lès-Nancy s'est particulièrement mobilisée pour cette fête en réalisant un char (emprunté à MONOPRIX Villers) et décoré sur le thème de la vigne. Le service municipal des espaces verts y a consacré en tout 120 heures de travail, mais surtout

beaucoup d'idées et d'habileté dans la conception et la réalisation. Merci à MM Artz, Bedel, Fallaix, Finel et Lu.

Villers au fil des rues vient de paraître

Fruit d'un travail de plusieurs années de recherche, la dernière publication de l'Association des Amis de l'Histoire de Villers-lès-Nancy vient de paraître. A cette occasion, Pascal Brenneur, adjoint délégué à la vie culturelle, a rencontré celle qui est la cheville ouvrière de ce projet, Mme Marie-Jeanne Schiltz.

P.B. : Quel message avez-vous voulu transmettre en publiant cet ouvrage sur les rues de Villers ?

M.J.S. : C'était d'abord pour moi une façon de traduire mon attachement et celui de beaucoup de Villarois à notre ville et à notre patrimoine, car beaucoup de dénominations témoignent de lieux-dits anciens ou de personnalités qui à un moment ou à un autre se sont distinguées dans notre commune.

P.B. : Pourriez-vous nous citer quelques unes de ces personnalités dont le souvenir nous est resté ?

M.J.S. : Je pense à Jean Savine, typographe de l'abbaye de Clairlieu au XVIIème siècle et dont le nom a été donné à l'un des centres socio-culturels de la ville. Il y a encore Jeannon l'Arbalétrier, ce compagnon d'armes du duc de Lorraine René II et qui pour le remercier de sa vaillance lors de la bataille de Nancy au XVème s. lui concéda le château de Remicourt. Plus récemment, il y a Paul Muller, ce maire de Villers (*voir ndlr*) qui a géré l'expansion moderne de Villers.

P.B. : Y a-t-il des personnages pour lesquels vous regrettiez qu'ils n'aient pas été l'objet d'un souvenir plus fort ?

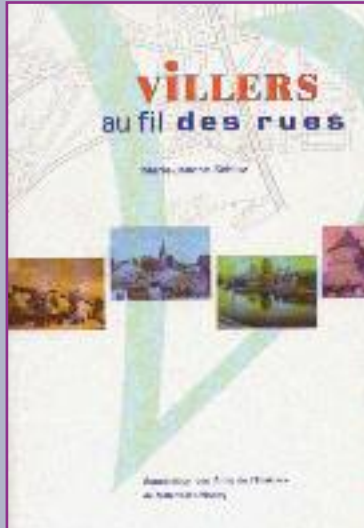
M.J.S. : Pour ma part, je regretterais sûrement qu'on ait pas honoré davantage de femmes. Je pense par exemple à Mme de Vannoz ou Mme de Graffigny, cette grande femme de lettre du Siècle des Lumières, amie de Voltaire et qui a un temps résidé au château de Villers-Centre.

P.B. : D'après vos investigations, pouvez-vous nous donner une explication de certaines dénominations de notre commune ?

M.J.S. : Ce livre se veut un guide pratique qui peut permettre au lecteur de se repérer dans notre ville. Qui ne s'est pas posé la question d'en savoir plus sur la raison de telle dénomination, de tel endroit dans Villers. Ainsi, les vignettes désignaient ces vignes de médiocre qualité qui recouvraient autrefois notre terroir, les écraignes rappelant dans le langage régional, les veillées où l'on se

rassemblait pour écouter conteurs et chanteurs, les aiguillettes désignant selon toute vraisemblance, le ruissellement des nombreux filets d'eau descendant vers le Val...

P.B. : Voilà de multiples raisons de se plonger dans la lecture de cet ouvrage, riche de quelque 200 notices et préfacé par M. Jacquemin, maire de Villers-lès-Nancy.



*Pascal Brenneur,
Adjoint au maire délégué à la vie culturelle*

Ndlr : durée du mandat de 1965 à 1980



“Villers au fil des rues” Demande d’acquisition de l’ouvrage

Mr, Mme, souhaite(nt) acquérir l’ouvrage “Villers au fil des rues” au prix unitaire de 25 euros.
Je règle ci-joint, par chèque d’un montant de ... euros à l’ordre de l’association des Amis de l’histoire.

Adresse :
.....
.....
Téléphone :

Coupon à renvoyer à :

Association des Amis de l’Histoire
de Villers-lès-Nancy
2, rue du Haut de la Taye
(permanence les 2^{ème} et 4^{ème}
samedis du mois)

Contact : Mme Schiltz
5, bd. des Aiguillettes
03.83.27.76.20

Le blason de Villers-lès-Nancy a 25 ans

2003 aura été l'année d'un autre anniversaire, celui des 25 ans du blason de la Ville. En effet, c'est le 27 mai 1978 qu'ont été présentées officiellement les armes de la commune. Cette homologation des armoiries communales était le résultat de longues recherches en héraldique menées par quelques passionnés au sein de l'Association des Amis de l'Histoire de Villers-lès-Nancy.

"Elles sont d'argent, à la crosse abbatiale posée en pal, accostée de deux étoiles à cinq rais de même ; à l'écusson d'or, à la bande de gueules chargée de trois alérions d'argent (qui est la Lorraine), brochant sur le tout et posé en coeur ; à la chape d'azur, semée à dextre de croix recroisetées au pied fiché d'or, à la tour crénelée de même, ouverte, ajourée et maçonnée de sable brochant sur le tout, chargée à senestre d'un raisin fruité, tigé, feuillé et vrillé également d'or, nervé de sable, les vrilles formant en chef la lettre V " .



En clair, le blason se compose de trois parties, l'une centrale comportant une crosse rappelant l'Abbaye de Clairlieu, l'écusson de Lorraine, justifié par le fait que fondée par Mathieu 1er, l'abbaye de Clairlieu fut pendant trois siècles la nécropole des ducs de Lorraine. La partie gauche comporte une tour symbolisant les châteaux des divers seigneurs du lieu. Les pierres rappellent les anciennes briqueteries et tuileries. De l'autre côté, la grappe de raisin évoque la culture de la vigne longtemps pratiquée sur les coteaux.

Pour accompagner cet événement, l'Association des Amis de l'Histoire de Villers-lès-Nancy a rassemblé quelques objets se rapportant à cette histoire du blason en une exposition que le public pourra retrouver dans le hall de l'Hôtel de Ville entre le 10 et le 28 novembre 2003.



La Ville est à la recherche d'informations concernant un blason ayant existé en 1949. Toute personne susceptible de nous éclairer sur le sujet peut s'adresser au service communication.

Les 10 ans de l'Orgue de Saint Fiacre

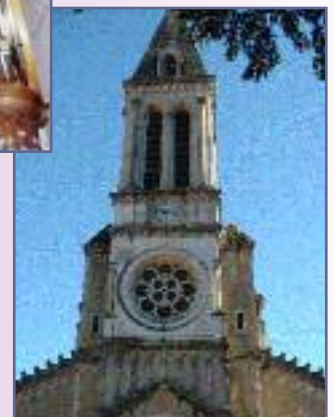
Il y a dix ans, à l'initiative de Michel Walter, président de l'Association culturelle et Festive, la Ville de Villers-lès-Nancy entreprenait la restauration de l'orgue de St-Fiacre. Celui-ci s'est rapidement imposé comme l'un des meilleurs instruments de sa catégorie en Lorraine. Plusieurs organistes de renom ont pu ainsi en apprécier la facture exceptionnelle. Aussi, pour accompagner ce dixième anniversaire, la population villaroise est conviée à un grand concert gratuit en l'église St-Fiacre le dimanche 14 décembre 2003, à 15h30 avec quelques-uns des grands noms de cette musique sacrée et dont certains étaient déjà présents lors de l'inauguration en 1993, tels Pierre Cortellezi ou Gérard Caillet et son ensemble vocal.

Pour répondre aux attentes de plusieurs amateurs du genre, l'Association pour la Promotion de la Musique a inscrit parmi ses activités des cours d'orgue animés par Mme Aude Schumacher et qui ont lieu pour la par-

tie pratique sur l'orgue de St-Fiacre (Pour tous renseignements, s'adresser à l'A.P.M. au 03-83-27-68-04).



L'orgue de Saint Fiacre dans toute sa splendeur



*Pascal Brenneur,
Adjoint au maire délégué
à la vie culturelle*

"DAUM, éditeur d'art : une magnifique exposition à Villers"

C'est une exposition de prestige à découvrir absolument avant le 30 novembre, et un événement pour Villers-lès-Nancy. Organisée par le Pôle verrier et la maison Daum, avec le soutien de la Ville de Villers-lès-Nancy, cette manifestation est proposée au Château du GEC qui a été retenu pour son cadre particulièrement adapté.

Le vernissage a eu lieu le 23 octobre en présence de nombreuses personnalités (M. de Quatrebarbes, Président du Directoire Daum, Mme Claude Hüe, Présidente du Pôle Verrier, M. Michel Diné, Président du Conseil Général, de nombreux maires et élus de l'agglomération).



Les 56 pièces présentées, réalisées par des artistes de renom (Cocteau, César, Dimitrienko,...) sont la synthèse d'une collection unique de sculptures et pâtes de verre. Elles évoquent une rétrospective de la collection privée Daum des années 1968 à 2003 constituée de 320 œuvres.



Le public éprouve un réel plaisir à admirer la diversité et le savoir-faire que dénote cette exposition. D'ailleurs, dès les premiers jours, un record d'affluence de quelques 600 visiteurs a été constaté ! Un Livre d'Or permet à chacun d'exprimer son témoignage et ses impressions.

A noter la mise en vente en exclusivité de "La femme aux trois visages" de l'artiste ukrainienne Tamara Kvesitadze, signée Daum, en édition limitée à 500 exemplaires.



Les secrets de la pâte de verre (sources : Pôle Verrier) :

"...La pâte de verre est une très ancienne technique (3 500 ans) du verre. Il s'agit d'un procédé de fonderie et de moulage de grains de verre coloré par des oxydes métalliques et plus ou moins finement broyés, disposés dans un moule en matériaux réfractaires qui reproduit l'œuvre initiale du sculpteur, puis fusionnés dans des fours à une température avoisinant 1 000°....."

Au Château du GEC jusqu'au 30 novembre (accès handicapés)

Heures d'ouverture : de 10h à 17h tous les jours sauf le lundi et de 14h à 18h les dimanches et jours fériés.

Tarifs : 6 euros / 5 euros à partir de 4 personnes / gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

Ces écrits n'engagent que leurs auteurs.

Démocratie de proximité

Nous avons été gratifiés à Villers de "Conseils de quartier" présentés comme une forme avancée de démocratie de proximité.

En soi, ce n'est pas une mauvaise chose, mais tout dépend de l'usage qu'on veut en faire !

Les Conseils de quartier ont été créés par la loi, pour les villes de plus de 80 000 habitants et appliqués à Villers par une simple démarcation de cette loi. De sorte que vous avez certainement appris que nous avions trois quartiers, chacun d'environ 5 000 habitants. Bien sûr il y a, soi-disant, des sous-quartiers, vingt-sept au total, mais en fait ils ne servent à rien. En plus le découpage était totalement arbitraire : comment les habitants du secteur Hardeval peuvent-ils être concernés par un quartier appelé Placieux-Mairie ?

Chacun de ces quartiers dispose d'un Conseil comprenant en principe, neuf élus par les habitants du quartier, trois représentants de la majorité du conseil municipal et un de l'opposition. A cela près que les trois groupes d'opposition ont refusé de se prêter à cette mascarade de démocratie. Car c'en est une. Racontons pour nous en convaincre l'élection du conseil de quartier du Placieux-Mairie.

Il y avait 46 votants sur environ 5 000 personnes. (forcément il y avait eu pour l'annoncer, un entrefilet dans la presse et dans la gazette locales. En plus, le sujet était traité dans le site internet de la ville).

Mais pas de convocation et trop peu d'information mais bien engagée.

Passons au vote. Il y a neuf places. Et neuf candidats, mais "on" s'aperçoit qu'il y en a deux de l'opposition. Horreur ! Alors on suscite de nouvelles candidatures et on parvient à en décrocher une. La justice passe alors et sur les neuf élus, il n'y en qu'un de l'opposition !

Imaginez maintenant le problème :

Soit 46 personnes qui ont à désigner neuf qu'ils ne connaissent pas ou très peu. C'est

quasiment un jeu de hasard. Sauf si on a concerté le vote.

Et effectivement les résultats montrent qu'il a fallu qu'au moins une quinzaine de votes soient concertés. Quel résultat ? Eh bien dans une ville qui a voté à 35 % pour la municipalité en place, huit des neuf élus sont des sympathisants ou des amis de cette municipalité.

Autrement dit on a voulu faire des conseils de quartier un instrument politique et non pas l'expression d'une démocratie (Sinon qu'est-ce qu'on avait à faire de deux représentants de l'opposition plutôt que d'un seul ?)

Voilà une des raisons pour que l'opposition refuse de désigner un représentant parmi les élus du conseil municipal.

Une autre raison : les moyens attribués aux conseils de quartier ne sont pas tout à fait négligeables même s'ils ne permettraient sûrement pas l'installation d'un seul feu tricolore (qui est d'ailleurs du ressort de la communauté du Grand Nancy). Mais ils ne sont qu'une petite partie de ce que, par exemple, la Ville consacre à une exposition Bob Morane. Au fait, vous connaissez Bob Morane ? C'est dire, en dehors du symbolique, le respect que l'on a pour les citoyens.

Donc, en fonction de ce qui précède, nous ne reconnaissons pas de légitimité à ces conseils, parce qu'en fait ils n'ont aucun pouvoir réel, quoiqu'on ait pu vous dire. Mais ils dessinent la "démocratie" telle que la conçoit l'équipe de M. Jacquemin, système dans lequel les associations perdront peu à peu leur autonomie..

Pourtant l'idée était bonne.

Mais, si vous le désirez, la prochaine municipalité la reprendra sur d'autres bases : une dizaine de quartiers, avec une vraie représentation des Villarois, sur des projets les intéressant et leur étant présentés avant réalisation et leur avis pris en compte avec, dans chaque quartier, un élu à leur écoute. Et ainsi, il ne sera pas demandé aux associations d'être dociles et obéissantes.

"Bien vivre ensemble à Villers"

Villers, " terre de démocratie "

Dans l'éditorial du dernier numéro de Villers Nouvelles (Août 2003 - n°9), Monsieur le maire prétend nous faire découvrir avec lui que notre bonne vieille commune est une " terre de défi " et une " terre de caractère ". Voilà de quoi nous faire oublier l'augmentation des impôts locaux.

Certes, notre ville regorge de talents et de bonnes volontés. Nous devons tous nous en réjouir. C'est vrai, nous avons des champions et des habitants dynamiques qui animent avec passion la vie culturelle et sportive de notre cité. Nous avons de nombreux villarois et villaraises qui consacrent une partie importante de leur temps libre à leurs concitoyens. Qu'ils soient tous assurés de notre gratitude et de nos encouragements.

Mais est-il pour autant bien nécessaire que le maire se croit obligé de s'adonner à des envolées lyriques à propos d'une situation citoyenne incontestablement très honorable, mais qui ne saurait être l'apanage exclusif ni de Villers ni de son administration actuelle.

Nous aurions préféré qu'à l'occasion de la mise en place des conseils de quartier, nos concitoyens soient mieux récompensés pour leur civisme, leur dynamisme ou leurs talents. La majorité municipale avait toute latitude pour faire la démonstration de son génie démocratique. Elle avait la possibilité de faire participer effectivement les Villarois à la constitution de ces conseils.

Au lieu de cela, nous avons eu droit à un simulacre de démocratie :

- absence de toute concertation préalable avec les élus minoritaires et les représentants des forces vives de la commune,

- information officielle très tardive des élus d'opposition (quelques jours avant la première assemblée constituante),

- insuffisance d'information de la population (très nombreux sont les Villarois qui n'ont pas su ou qui, aujourd'hui encore, ne savent pas),

- en conséquence, très forte représentation des amis de la majorité municipale dans les conseils constitués au printemps dernier (colistiers non élus de la gauche plurielle, membres de soutien de cette liste ou sympathisants patentés...)

Les graines de la démocratie n'ont pas levé sur notre " terre de défi et de caractère ". Incompétence ? Négligence ? Malveillance ?

Nous avions semé ces graines à Villers en 2001 en prônant la mise en œuvre de la démocratie participative, mais notre projet n'était pas d'installer des succursales de la majorité municipale.

Nous voulions promouvoir dans notre commune l'esprit civique, indispensable guide des bonnes pratiques pour l'exercice de la démocratie.

A notre grand regret, la gauche plurielle villaraise s'est assurée la mainmise sur les structures de soi-disant concertation qu'elle a conçues et installées en catimini.

Pour faire face à l'arbitraire, nous poursuivons notre engagement démocratique.

A l'heure où l'intercommunalité prend de plus en plus d'importance dans notre vie quotidienne, nous avons tous intérêt à nous préoccuper de la gestion de notre proximité.

Villarois et Villarois, relevons le défi. Ensemble, faisons de Villers une " terre de démocratie ".

" L'autre Choix pour Villers "

Impôts locaux : la hausse municipale

Quand vous lirez ces lignes, vous aurez reçu et payé vos impôts locaux (taxe foncière, taxes d'habitation). **Ceux-ci sont à la hausse**, comme c'est le cas régulièrement depuis des années et l'on n'en voit pas la fin. **Le gouvernement** peut bien baisser l'impôt sur le revenu, il se rattrape par la hausse des taxes en tout genre, et il sait qu'il **peut compter** aussi **sur la hausse des impôts locaux pour accélérer les transferts de charges**.

Cette hausse provient de la révision annuelle des bases d'imposition et de l'augmentation des taux votée par les différentes collectivités locales : vous pourrez lire sur les feuilles d'impôt une hausse de **5%** par taxe de la part du **Département**, de **3,5 à 4%** par taxe de la part de la **Communauté Urbaine**, de **3,5 à 4%** également de la part de la **Municipalité**. **Soit au total et en moyenne une hausse de plus de 8%**.

Si l'on s'en tient à la seule augmentation décrétée par la municipalité socialo-verte de Villers-lès-Nancy, un accroissement de 3,5 à 4% par taxe est supérieur au taux

d'inflation et à la revalorisation des traitements et salaires. De plus on ne comprend pas cette hausse car, du fait des transferts de compétences à la CUGN, des dépenses doivent normalement baisser. En outre, il y a de quoi s'interroger sur l'utilité et les objectifs de cette hausse. **Elle ne sert pas à diminuer ou stabiliser les tarifs des services municipaux** (garderie, foyers du 3ème âge, cantines scolaires...) **puisque'ils sont tous les ans en augmentation**. En matière d'amélioration du cadre de vie rien de plus, cela se verrait. Elle n'a pas pour but d'améliorer le sort des familles défavorisées, cela se saurait. On annonce des travaux de rénovation au château du GEC : ont-ils pour but d'ouvrir le GEC à tous les habitants ?

En alourdissant volontairement les charges qui pèsent sur les habitants, **la municipalité socialo-verte de Villers ne contribue pas à la relance de la consommation, mais contribue à la baisse du pouvoir d'achat et à aggraver les difficultés de beaucoup de familles**.

" La Gauche Villaraise "

Droit de réponse

La liste "Bien vivre ensemble à Villers" de Mr J. Bernadaux se dit favorable à la démocratie participative mais elle ne l'a jamais mise en place et a refusé de participer aux conseils de quartier. Comme la droite, la liste "la Gauche villaraise" de Mme M.O. Teruel refuse de participer aux conseils de quartiers, et réécrit les mêmes erreurs que dans Villers Nouvelles N° 8, peut lui importe qu'on lui ait déjà répondu, la réponse ne semble pas l'intéresser; Pourtant le transfert des personnels à la CUGN en 2003 n'a pas dégagé de finances supplémentaires pour la ville. La démocratie participative a un bel avenir à Villers-lès-Nancy, entre gens de bonne volonté seulement.

SAINT-NICOLAS : Défilé le 13 décembre

Manifestation organisée par le Comité des Fêtes (MM Adam, Devit et Robert ont réalisé les 3 chars)

Le thème 2003 transportera les petits dans l'univers de **Winnie l'Ourson**.

L'un des trois chars aura déjà défilé à Nancy le 7 décembre.

Programme du 13:

15h00 : départ de la rue du Bois de l'Hospice à Clairlieu, ensuite rue des Chalades, bd Valonnière, bd de Champelle, bd des Essarts et arrêt devant le centre Jean Savine

16h30 : départ du bd de Baudricourt et remontée du boulevard à contre sens, ensuite avenue de la Libération, avenue du Gal Leclerc, bd des Aiguillettes

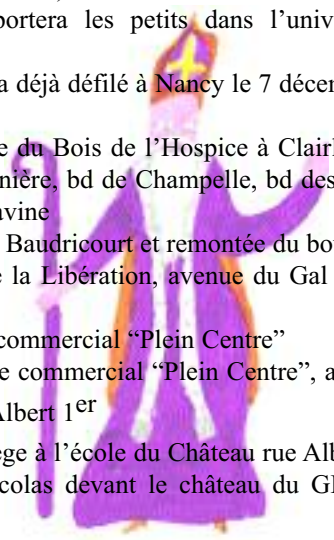
17h30 : arrêt au centre commercial "Plein Centre"

17h45 : départ du centre commercial "Plein Centre", avenue Malraux, rue Sous la Croix, rue Albert 1^{er}

18h00 : arrivée du cortège à l'école du Château rue Albert 1^{er}

Allocution de Saint-Nicolas devant le château du GEC avec son et lumière

18h15 : feu d'artifice



La Mairie informe les Villarois que les services :

POPULATION / ETAT CIVIL, SOLIDARITE, EDUCATION, CULTUREL

Sont désormais situés **3, rue Maurice ANDRE** (à côté de l'Hôtel de Ville).

Accueil du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Le **marché de Clairlieu** se tient le samedi matin de 8h à 13h30 et le mercredi de 13h30 à 19h (uniquement fruits et légumes), avenue Paul Muller.



L'entretien des voiries des communes de l'agglomération est une compétence assurée par la Communauté Urbaine du Grand Nancy. Pour permettre d'assurer un service de proximité rapide et efficace, la Communauté Urbaine a mis en place un centre d'appels "**Allô Voirie**" au **03.83.91.81.71**. Ce service a pour mission d'enregistrer les demandes des administrés relatives aux problèmes de voiries du domaine public.

Dates d'**inscriptions au Centre de Loisirs** pour les vacances de Noël : du 1^{er} au 12 décembre 2003 en mairie ou par téléphone au 03.83.92.12.12 auprès du service sport / jeunesse.

Maintien de la 6^{ème} classe à la Maternelle Deruet

Au matin de la rentrée, 147 enfants ont été comptabilisés par Mr Noël, Inspecteur de circonscription de l'Education Nationale, en présence de Pascal Jacquemin, de Mme Malo adjointe déléguée à l'éducation et des représentants de parents d'élèves. La fluctuation importante du nombre d'habitants sur le quartier avec la possibilité de nouvelles inscriptions en cours d'année, ont convaincu les membres de la commission départementale de la nécessité du maintien d'une 6^{ème} classe de maternelle à la grande satisfaction de tous.



Lundi 17 novembre :

Théâtre "Ay Ay Ay Café", dans le cadre de la semaine internationale de la solidarité - Centre "les Ecraignes" à 20h30

Vendredi 28 novembre :

Remise de bourses aux sportifs de haut niveau du département par le Club 54

Centre "Les Ecraignes" à 18h

Samedi 29 novembre :

Exposition-vente de L'A.T.E.L.I.E.R

MJC Jean Savine de 14h à 18h

Samedi 22 et Dimanche 23 novembre :

Exposition-vente de produits artisanaux, organisée par l'association "Sel et Lumière" - Centre du Placieux

Du 24 octobre au 30 novembre :

Exposition DAUM - Château du GEC

Lundi 1^{er} décembre :

Conseil Municipal à 20h

Vendredi 5 décembre :

> Concert de la Saint Nicolas, organisé par l'APM dans le cadre du Téléthon (bénéfices reversés)

Solo orgue - Duos orgue / trompette, violoncelle / piano, saxo / piano, violon / orgue - Trio violon / violoncelle / piano
Eglise Saint Fiacre à 20h30

> Loto organisé par le Pôle Actions Jeunesse dans le cadre du Téléthon - Centre les Ecraignes

Lundi 12 janvier :

Conseil Municipal (débat d'orientation budgétaire) à 20h

Dimanche 18 janvier :

Cross toutes catégories - championnat de Lorraine pour les ben-jamins et les minimes, organisé par le COS athlétisme Plateau de Villers



Différents supports de communication sont édités par la ville :

> **Bulletin municipal** "Villers-Nouvelles" et "Villers en Lignes"

> **Guide pratique**

> **Répertoire des associations**

> "**Sortir A...Villers**" (manifestations trimestrielles)

> Plaquette sur la **saison culturelle 2003/2004**

> **Plan** de la ville

Tous ces documents sont disponibles en mairie, dans les centres socioculturels de la Ville, à la Maison des Services Publics.

Par ailleurs, toute personne ou association qui le souhaite, est invitée à transmettre ses informations au service Communication de la mairie pour parution dans l'une de ces publications.